

MAIRIE
D'UZECH-LES-OULES
46310

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL D'UZECH-LES-OULES
Réunion du 10 mars 2022 à 20 h 00

Le jeudi 10 mars 2022 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune d'Uzech-les-Oules, dûment convoqué le 03 mars 2022, s'est réuni à Salle des mariages, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LACROIX (Maire).

Conseillers en exercice: 10	Présent(e)s (8) : Jean-Marc LACROIX, Lilian PRADIE, Jean-Marie AULIE, Christophe PUCHAUX, Bertrand VIDAL, Edith PIERS, Anne-Sophie BACHELART, Marie-Claire CAYON
Date d'affichage de la convocation : 03/03/2022	Absent(e)s et excusé(e)s (1) : Lionel CLUZEL Représenté(e)s (1) : Romain CAZELOU Secrétaire de séance : Marie-Claire CAYON

I) APPROBATION DE LA PRECEDENTE SEANCE DU CONSEIL :

Le procès verbal de la précédente séance est approuvé.

II) DELIBERATIONS DU CONSEIL :

2022 08 Compte administratif 2021 - commune :

| **Votants : 9** | **Votes pour : 8** | **Votes contre : 0** | **Abstentions : 0** |

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Lilian PRADIÉ délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Jean-Marc LACROIX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	47 258.39			90 696.34	47 258.39	90 696.34
Opérations exercice	98 766.48	169 978.75	242 404.62	310 519.25	341 171.10	480 498.00
Total	146 024.87	169 978.75	242 404.62	401 215.59	388 429.49	571 194.34

Résultat de clôture		23 953.88		158 810.97		182 764.85
Restes à réaliser		4 495.00				4 495.00
Total cumulé		28 448.88		158 810.97		187 259.85
Résultat définitif		28 448.88		158 810.97		187 259.85

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

MÊME SEANCE

2022 09 Affectation du résultat de fonctionnement 2021 - commune :

| **Votants : 9** | **Votes pour : 9** | **Votes contre : 0** | **Abstentions : 0** |

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Marc LACROIX

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice

- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice

- constatant que le compte administratif fait apparaître un : **excédent de 158 810.97**

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	90 696.34
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	97 133.34
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	68 114.63
Résultat cumulé au 31/12/2021	158 810.97
EXCEDENT AU 31/12/2021	158 810.97
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	158 810.97

MÊME SEANCE

2022 10 Compte de gestion 2021 - commune :

| **Votants : 9** **|** **Votes pour : 9** **|** **Votes contre : 0** **|** **Abstentions : 0** **|**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Marc LACROIX

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

MÊME SEANCE

2022 11 Compte administratif 2021 - assainissement :

| **Votants : 9** **|** **Votes pour : 8** **|** **Votes contre : 0** **|** **Abstentions : 0** **|**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Lilian PRADIÉ délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par Jean-Marc LACROIX après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	1 151.34			3 580.95	1 151.34	3 580.95
Opérations exercice	7 533.00	45 391.34	7 099.60	6 750.40	14 632.60	52 141.74
Total	8 684.34	45 391.34	7 099.60	10 331.35	15 783.94	55 722.69
Résultat de clôture		36 707.00		3 231.75		39 938.75
Restes à réaliser	25 000.00				25 000.00	
Total cumulé	25 000.00	36 707.00		3 231.75	25 000.00	39 938.75
Résultat définitif		11 707.00		3 231.75		14 938.75

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

MÊME SEANCE

2022 12 Affectation du résultat de fonctionnement 2021 - assainissement :

| **Votants : 9** | **Votes pour : 9** | **Votes contre : 0** | **Abstentions : 0** |

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Marc LACROIX
 - après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
 - statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
 - constatant que le compte administratif fait apparaître un **:excédent de 3 231.75**
 décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	3 580.95
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	2 458.95
RESULTAT DE L'EXERCICE : DEFICIT	- 349.20
Résultat cumulé au 31/12/2021	3 231.75
A.EXCEDENT AU 31/12/2021	3 231.75
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	3 231.75

MÊME SEANCE

2022 13 Vote du compte de gestion 2021 - assainissement :

| **Votants : 9** | **Votes pour : 9** | **Votes contre : 0** | **Abstentions : 0** |

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Marc LACROIX

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

MÊME SEANCE

2022 14 Solidarité avec la population ukrainienne :

| **Votants : 9** | **Votes pour : 9** | **Votes contre : 0** | **Abstentions : 0** |

Vu l'article L 1115-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'urgence de la situation,

Face à la situation de crise qui frappe depuis plusieurs semaines l'Ukraine, l'AMF a appelé les communes à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population ukrainienne. Le Gouvernement et l'ensemble des associations humanitaires sont également mobilisées pour accompagner la population soumise à cette situation de guerre.

Sensible aux drames humains que ce conflit engendre, la commune d'Uzech-les-Oules tient à apporter son soutien et sa solidarité au peuple ukrainien.

La commune d'Uzech-les-Oules souhaite prendre sa part, dans la mesure des moyens dont elle dispose, et s'inscrire dans l'élan de solidarité international qui se met en place.

Aussi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine en faisant un don financier à la Protection civile (Fédération nationale de la Protection civile - 14 Rue Scandicci - 93500 Pantin)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'apporter son soutien aux victimes de la guerre en Ukraine par un don d'un montant de 500 € auprès de la Protection civile

IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 6430 684 – BIC : CMCIFR2A

Titulaire : FNPC Tour Essor 14 Rue Scandicci 93500 Pantin

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

MÊME SEANCE

III) QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire fait part aux conseillers de l'obligation de commencer à réfléchir à la protection sociale complémentaire des agents, à savoir la mutuelle et la prévoyance / maintien de salaire. Un débat est organisé. Les élus souhaitent savoir comment cela se passe quand l'agent est sur 2 collectivités.

- Monsieur le Maire informe que la mairie a mis un terme aux contrats d'entretien signés avec Monsieur Viboud pour l'entretien des chaudières de la maison communale, des appartements, et de l'Oulerie. Il présente la proposition des nouveaux prestataires : l'entreprise Vicente pour l'entretien de la chaudière de l'Oulerie, l'entreprise Delpech pour les chaudières de la maison communale et des appartements.

- Monsieur le Maire informe qu'il va retourner voir Jean-Luc Lavergne avec Jean-Marie Aulié et Bertrand Vidal pour lui faire une nouvelle proposition d'achat du terrain cadastré D 28 pour la création de la nouvelle station d'épuration.

- Les conseillers municipaux font le point sur les subventions demandées par les associations avant de les délibérer au prochain conseil municipal. Ils réfléchissent à en verser une à l'Association des Parents d'élèves de Catus.

- Monsieur le Maire informe qu'il a été contacté par Monsieur Jean-François BINON qui réalise gratuitement des blasons pour les communes. Jean-Marie Aulié a précisé qu'il y en aurait eu déjà un pour Uzech, il faudrait se rapprocher de la commission du patrimoine.

Les points à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Monsieur le Maire remercie les conseillers et lève la séance.